

Séance du 23 Juillet 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : SPORTS - Plaine des sports de la Floride - Construction d'un bloc vestiaires - Autorisation de dépôt de la demande de permis de construire

M. JAUSSAUD présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du transfert de la section athlétisme de l'Aviron Bayonnais du stade Jean Dauger à la plaine des sports de la Floride et afin d'assurer l'accueil des ces nouvelles activités, la Ville de Bayonne projette la construction d'un bloc vestiaires.

Il sera implanté au plus près des bâtiments existants dans le délaissé situé entre les terrains de jeux et la voie SNCF.

Outre un local dédié au stockage du matériel (45 m²), ce bâtiment de plain-pied d'une surface totale d'environ 225 m² abritera deux vestiaires équipés de douches et pouvant accueillir une cinquantaine de pratiquants, une pièce infirmerie/anti dopage et un bureau.

Cette opération nécessite le dépôt d'un permis de construire.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à déposer au nom de la Ville de Bayonne, la demande de permis de construire correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.